

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité Territorial de golf Marne Ardennes

Le 23/01/2026 à 19h00 au golf de Reims

Sophie Lelarge est désignée secrétaire de séance.

Membres présents :

Antoine Ducreux Président SA Golf de Reims, représentant Antoine HUART Président AS golf de Reims

Sébastien RIZIERI, Directeur golf de Reims,

Sarah ANTOINE, Ancienne Directrice Golf de Bezannes

Valérie LEGAT, Présidente AS golf de Bezannes

Joel GIBEAUX, Président du golf de Chalons en Champagne, représentant Jean- Lou MACCHI, excusé, Président de l'AS du golf de Chalons en Champagne.

Pascal DOYARD, Président golf du Chardonnay avec pouvoir d'Arnaud DUGIMONT, excusé, Président AS du Chardonnay

Romain RAVIART, Président de la section Golf du CSAG du golf de Mourmelon

Sophie LELARGE, Vice-président du CT 51/08

Nathalie SALAUN, Trésorière du CT51/08

Antoine BRUSCHI, Membre du CT51/08

Guillaume BRAVO, Président du CT51/08 avec le pouvoir de Marlène ALLAIN, présidente du golf des Poursaudes.

Nicolas SONGY, Entraîneur et ETR Ligue

Damien LARBRE, pro du golf du Chardonnay

Benjamin SINNARD, pro golf de la Grande Romanie

Nezlie LEFEVRE, responsable Dames secteur Marne de la Ligue Grand Est

Raphaël BLANCHARD, Vice-président délégué au sport de la Marne

Jean-Paul MONCHABLON, Trésorier CDOS Marne

Yvon RICHARD, président UGSEL Grand-Est

Philippe BONNARD, président UGSEL Marne

Céline LHERBIER, présidente USEP Marne

Membres absents :

Pascal PAQUIT, Président AS du golf des Poursaudes, excusé

Arnaud BOUTILLIER, président d'honneur, excusé

Aurore BRUSCHI, secrétaire du CT51/08, excusée

François-Xavier JAQUESSON, membre du CT51/08, excusé

Raphaël QUINTANA, pro de Reims, excusé

Les pros des golfs de Reims et de Bezannes

- Lecture de l'ordre du jour
- Rapport Moral 2025
 - Compte de résultats 2025
 - Bilan activités 2025
 - Cotisations Golfs et AS 2026
 - Budget prévisionnel 2026

Assemblée Générale Extraordinaire

Dans le cadre de la demande de rescrit, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée afin de procéder à la modification des statuts, notamment de l'**article 19 – Dissolution – Liquidation**.

Nouvelle version de l'article :

« La dissolution du Comité Territorial ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale Extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 15 du décret du 16 août 1901. En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs liquidateurs, chargés de la liquidation des biens de l'association.

L'actif net, après apurement du passif, est dévolu, conformément à la décision de l'Assemblée Générale et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, à une association ou un organisme poursuivant un but similaire, et notamment à la Ligue dont dépend le Comité Territorial ou à la Fédération Française de Golf (ffgolf).

En aucun cas, les membres de l'association ne peuvent se voir attribuer une part quelconque de l'actif. »

Résolution adoptée à l'unanimité (100 % pour).

Assemblée Générale Ordinaire

Ouverture de l'AG par une capsule vidéo de Philippe PINCELOUP Président de la ligue Grand-Est de golf.

1. Bilan de la saison 2025

La saison 2025 se distingue par :

- La création de nouvelles compétitions ; Championnat du Territoire, So Filles
- L'assainissement des comptes du comité ;
- L'implication des golfs, associations sportives, référents d'Écoles de Golf et bénévoles.

Le comité rappelle sa mission : être un **outil au service des jeunes golfeurs, des clubs et des professionnels**, avec pour objectif principal de favoriser la pratique compétitive des élèves d'Écoles de Golf.

2. Activités sportives et développement des jeunes

Plusieurs circuits et compétitions jeunes ont été organisés sur les différents sites du territoire, avec adaptation des formats de jeu, des catégories d'âge et des modalités de classement afin de favoriser l'accès à la compétition.

Les chiffres d'extranet montrent une évolution positive du nombre de licenciés.

Les effectifs montrent que **57,5 % des jeunes** atteignent le niveau « drapeau jaune ou plus », traduisant la réussite des actions menées. Cependant trop peu participent aux compétitions du CT51/08.

Parmi les actions à venir :

- Finale du Trophée Caroline 2026 ;
- Actions pédagogiques autour des règles ; qcm proposé au recording du CAT de Mourmelon
- Recording façon GPJ à Chalons, Reims et Mourmelon
- Déploiement du Junior Summer Tour, Sensibilisation à la biodiversité dans les EDG
- Rappel utilisation Platform.golf
- Réformes des labels EDG et du PAA ;
- Invitation de tous les jeunes de la région le 11 avril à Faulquemont (DJ15€)
- Formations d'arbitres débutées (3 dames de Bezannes), formation OBEC (une personne de Reims) et réforme de la formation d'ASBC.

3. Actions éducatives, scolaires et inclusion

Le comité a renforcé ses actions éducatives :

- Réorganisation du partenariat avec l'USEP ;
- Acquisition de matériel pédagogique pour l'Institut Michel Fandre accueillant des jeunes en situation de handicap sensoriel ou présentant des troubles associés ;
- Acquisition de clubs réglables pour les classes de cycle 2
- Organisation prévue de journées de formation et de rencontres scolaires en 2026
 - Journée formation 24 septembre 2025
 - 2 Journées rencontres

9 juin à Mourmelon

16 juin à Bezannes autour du practice (journée facultative le 15 juin)

Inventaire matériel :

 CT51/08 Comité Territorial Marne/Ardennes	Mallette 1	2	3	4	5	6
	03/09/2019	24/03/2021	27/04/2021	06/04/2022	29/03/2023	22/07/2025
	USEP	USEP	USEP	USEP	Saint JO	Michel FANDRE
	Matériel					
Coupelles	40	40	40	40	40	40
Cerceaux	9	9	9	9	9	18
Drapeaux	9	9	9	9	9	9
cônes	18	18	18	18	18	18
Piquets avec pointes	21	21	21	21	21	21
balles mousses	100	120	120	120	120	20
balles 30%						6
balles golf oranges						48
balles golf blanches						10
	Clubs					
Hy Dt 82cm (rouge)	7	8	5	6	6	
Hy Dt 90 cm (bleus)	7	8	10	10	10	
Hy Gch 82	3	2	3	2	2	
Hy Gch 90	3	2	2	2	2	
Clubs Télésopiques (2-13ans)						15

En 2026 projets avec l'UGSEL Marne pour des animations. Convention régionale à signer entre la ligue GE et l'UGSEL.

4. Développement du golf féminin

Journées « So Filles »

Ces journées visent à encourager la pratique compétitive, la progression d'index et la rencontre entre jeunes golfeuses.

Bilan 2025 :

- 71 licenciées dont 60 en Écoles de Golf ;
- 16 participantes aux journées ;
- Premières compétitions réalisées et progressions d'index observées ;
- Sélections de joueuses U10 au niveau ligue.

Objectifs 2026 :

- Reconduction et élargissement du dispositif ;
- Augmentation de la participation ;
- Mobilisation de bénévoles et encadrantes.

Compétitions féminines régionales

Le Challenge des Golfeuses Pétillantes et les rencontres interclubs contribuent à une progression régulière de la participation féminine entre 2024 et 2025, avec une nouvelle édition prévue en 2026.

Trophée des Champenoises, organisé au golf des Poursaudes, 4 équipes, 44 dames (Reims, Bezannes, Mourmelon et Poursaudes).

Il est constaté que le golf féminin se développe progressivement dans la région.

5. Vie du comité et perspectives 2026

- Participation à la Foire de Châlons ; personne de présent sur le stand de SOPEMA
- Organisation d'un scramble du comité ayant réuni 100 participants ; à reproduire
- Constat d'une participation féminine encore insuffisante dans certaines compétitions ;
- Challenge des golfeurs Pétillants ; Besoin identifié de bénévoles, capitaines d'équipes et coordinateurs pour soutenir les actions futures.

Rapport moral **adoptée à l'unanimité (100 % pour).**

6. Budget et votes

Situation financière au 23.01.2026

Excédent de l'exercice 2 655.65

Situation de l'année précédente 1093.28

Situation de clôture 3748.93

Répartition du résultat de clôture

Crédit Agricole Compte courant 2 737.06

Crédit Agricole Livret A 1 011.87

Total 3 748.93

Comptes d'exploitation 2025

CHARGES		PRODUITS	
Matériel Sportif	3991 €	Sub Département	1375€
Fournitures diverses	36€	Sub Ligue	1900€
Prestations	25€	Cotisation clubs	954€
Honoraires	967€	Sponsoring	3900€
Transport pers.	496€	DJ compétition	1433€
Mission réception	1065€		
Frais postaux	19€		
Services bancaires	141€		
Cotisation CDOS	165€		
Total des charges	6907€	Total des produits	9562€
Personnel bénévole	3763€	Personnel Bénévoles	3763€

Le budget prévisionnel de dépenses 2025 s'élève à **6 570 €**.

Les comptes de l'année 2025 sont **adopté à l'unanimité (100 % pour)**.

Cotisations 2026

Membre	Cotisation 2026
DREIMS	130,00 €
ASREIMS	130,00 €
DBEZ	130,00 €
ASBEZ	130,00 €
DCHA	80,00 €
ASCHA	80,00 €
CSAG	80,00 €
DCHARD	80,00 €
ASCHARD	80,00 €
DPOUR	80,00 €
ASPOUR	80,00 €
	1 080,00 €

Le montant des cotisations 2026 est **adopté à l'unanimité (100 % pour)**.

Budget Prévisionnel 2026

CHARGES		PRODUITS	
Matériel Sportif	4500 €	Sub Département	1375€
Fournitures bureau	100€	Sub Ligue	1900€
Honoraires	2420€	Cotisation clubs	1214€
Transport pers.	900€	Sponsoring	3900€
Mission réception	1500€	DJ compétition	1400€
Services bancaires	200€	Bénévoles	4000€
Cotisation CDOS	170€		
Total des charges	9790€	Total des produits	9790€
Personnel bénévole	4000€	Personnel bénévole	4000€

Le budget prévisionnel a été **adopté à l'unanimité (100 % pour)**.

7. Conclusion

L'année 2025 confirme la dynamique positive du Comité Territorial CT51/08 :

- Développement structuré des compétitions jeunes ;
- Renforcement des actions éducatives et inclusives ;
- Progression du golf féminin ;
- Situation financière maîtrisée.

Les perspectives 2026 visent à **poursuivre la croissance de la participation, renforcer la formation et accroître la visibilité du golf territorial**, grâce à l'engagement conjoint des clubs, bénévoles et partenaires.

Fait en séance,

Certifié sincère et véritable,

Le Président du CT GOLF 51/08,
Guillaume BRAVO

Secrétaire de séance,
Sophie LELARGE